

Rompre le silence

Une intervention coordonnée
en matière de violence sexuelle
en Nouvelle-Écosse

Rompre le silence

Une intervention coordonnée
en matière de violence sexuelle
en Nouvelle-Écosse

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2015

Rompre le silence. Une intervention coordonnée en matière de violence sexuelle en Nouvelle-Écosse

ISBN : 978-1-55457-669-2

Message de la ministre

Je suis heureuse de présenter la première intervention coordonnée en matière de violence sexuelle de la Nouvelle-Écosse.

Au fil des ans, un certain nombre de groupes et d'organismes ont investi beaucoup de temps et d'énergie à favoriser notre compréhension de ce problème social complexe et dévastateur.

Grâce à leur travail, nous pouvons mettre en place une intervention fondée sur de nouvelles assises solides. La présente stratégie comprend d'importantes premières étapes pour établir les partenariats et les processus nécessaires au renouvellement de notre façon de dispenser les soins. Ces premières étapes nous permettront aussi de mettre l'accent sur la prévention de la violence sexuelle avant même qu'elle ne se produise.

N'importe qui peut être victime d'une agression sexuelle et de violence sexuelle. Il s'agit là d'une terrible réalité beaucoup trop fréquente. Au moyen du présent plan, le gouvernement démontre son engagement à travailler avec les collectivités pour se pencher sur cette situation.

Je souhaite remercier tous ceux qui nous ont aidés à arriver là où nous en sommes en partageant leurs compétences, leurs idées ou leurs expériences. Nous aurons besoin de votre participation continue pour travailler ensemble à l'avancement du présent plan.

Partout dans la province, du personnel de première ligne, des bénévoles et des défenseurs de la cause offrent des soins compatissants et des services de soutien aux victimes et aux survivants. Mais, nous devons faire encore plus.

Grâce à une mobilisation communautaire complète et coordonnée, nous pouvons augmenter et améliorer l'aide et le soutien aux victimes et aux survivants de la violence sexuelle. Nous pouvons réduire la violence sexuelle dans nos collectivités.

Joanne Bernard
Ministre des Services communautaires

Introduction

La violence sexuelle compte parmi les violations des droits de la personne les plus traumatisantes et envahissantes. Ce problème social complexe exige de nombreuses approches. Compte tenu de cette complexité et des effets dévastateurs de ce problème pour nos collectivités, nous savons que le gouvernement ne peut pas travailler seul dans ce dossier. Les efforts et l'énergie combinés du gouvernement, des organismes de soutien et de services, des victimes et de leurs familles sont nécessaires pour entraîner un changement utile.

Il s'agit de la première stratégie mise au point par la Nouvelle-Écosse pour traiter de la violence sexuelle. Les mesures décrites dans le présent document amélioreront la disponibilité des services de soutien et des ressources pour les victimes et leurs familles. Toutefois, le but ultime de ce travail est de prévenir la violence sexuelle avant même qu'elle ne se produise.

Au cours des deux prochaines années, nous mettrons au point des politiques qui favoriseront une meilleure prestation des services de prévention et de soutien. Nous offrirons davantage d'éducation dans le but d'appuyer et de promouvoir des comportements sains et des relations positives. Nous augmenterons et améliorerons les services et le soutien dont ont besoin les victimes et les survivants. Et, nous ferons tout cela en ayant pour guides les victimes, les survivants et les personnes qui défendent leurs intérêts.

À la fin de ces deux années, nous aurons mis en place la coordination, le soutien et les politiques nécessaires pour réagir à la violence sexuelle. Les réseaux communautaires travailleront ensemble et auront accès à de meilleures ressources. Les infirmières, conseillers, bénévoles et autres auront la formation et les outils dont ils ont besoin pour offrir du soutien aux victimes et aux familles. Le gouvernement assurera une meilleure coordination de leur travail et veillera à ce que tous les fournisseurs aient accès aux ressources pertinentes pour bien faire leur travail.

Et, ce n'est que le début, puisque nous savons que les profonds changements à caractère social prennent du temps. Au cours des prochaines années, les fournisseurs de services, les victimes et les survivants seront à la barre des plans qui seront élaborés pour concevoir et offrir les services de façon continue.

Qu'est-ce que la violence sexuelle?

Notre travail est guidé par la définition de la violence sexuelle adoptée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) : « Tout acte sexuel, tentative pour obtenir un acte sexuel, commentaire ou avances de nature sexuelle, ou actes visant à un trafic ou autrement dirigés contre la sexualité d'une personne en utilisant la coercition, commis par une personne indépendamment de sa relation avec la victime, dans tout contexte. »

Dans notre société, la violence sexuelle est tellement enracinée et normalisée que les gestes, et même les préjugés qui s'y rattachent, sont tolérés et acceptés.

L'identité et la situation sociale – déterminées par le genre, le statut socioéconomique, l'ethnicité, l'âge, la race, la capacité, l'orientation sexuelle et la situation d'emploi ou le revenu – peuvent rendre certaines personnes plus vulnérables à la violence sexuelle que d'autres.

Nos principes

Nos discussions de la dernière année avec les Néo-Écossais ont permis de relever les principes suivants pour orienter notre cheminement.

La stratégie porte sur les personnes. Les intérêts des victimes, des survivants et des autres personnes subissant les répercussions de la violence sexuelle doivent être au cœur de notre travail. Les besoins et expériences des groupes marginalisés et vulnérables doivent être pris en considération. Notre travail doit être inclusif, adapté à la réalité culturelle et éclairé par les besoins des survivants de traumatismes.

Nous devons travailler ensemble, à l'unisson. Une approche de prévention de la violence sexuelle doit favoriser des conditions dans lesquelles une coopération significative entre les citoyens, les collectivités et les gouvernements est possible pour utiliser de façon optimale les ressources et les connaissances spécialisées.

Nous pouvons y arriver. Nous pouvons éviter que la violence sexuelle ne se produise dans nos collectivités. Nous pouvons rompre le silence et la stigmatisation qui portent trop de Néo-Écossais à croire qu'ils sont seuls pour faire face à ce problème.

Notre approche : la mobilisation communautaire

Une approche de mobilisation communautaire en matière de violence sexuelle est requise pour donner à cet enjeu une voix claire, coordonnée, forte et unifiée.

La mobilisation communautaire signifie que l'on planifie et que l'on travaille avec la collectivité pour entamer un changement à grande échelle fondé sur des buts communs. Cette approche reconnaît que la communauté et le gouvernement ont tous deux des ressources, des responsabilités et des rôles essentiels qui sont nécessaires pour réussir à mettre en place une intervention coordonnée relativement à ce problème complexe.

La mobilisation communautaire fait appel à toutes les parties concernées, dont le gouvernement, les organismes de prestation de services et les victimes, pour exercer une influence directe sur le travail et participer à l'action commune. Cette forme de mobilisation est une approche efficace et mesurée qui exige du temps pour porter fruit.

Beaucoup d'organismes et de groupes provinciaux et communautaires ont travaillé fort pour accroître notre compréhension de la violence sexuelle. Partout dans la province, du personnel de première ligne et des défenseurs de la cause offrent un soutien essentiel et possèdent des compétences et connaissances uniques pouvant être partagées.

La situation actuelle

Grave problème social, de santé et de sécurité publique, la violence sexuelle est difficile à évaluer parce qu'elle est souvent sous-déclarée. On estime que seulement 10 % des victimes d'agression sexuelle le signalent à la police.

En 2013, 647 agressions sexuelles ont été déclarées à la police en Nouvelle-Écosse. Bien que le taux provincial d'agressions sexuelles ait diminué de trois pour cent par rapport à l'année précédente, le taux de la Nouvelle-Écosse demeure supérieur au taux national.

La violence sexuelle est un problème qui touche les enfants et les jeunes. Bien qu'ils représentent 20 % de la population du Canada, les enfants et les jeunes comptent pour 55 % de toutes les victimes d'infractions sexuelles signalées à la police. Même si les discussions à ce sujet sont moins fréquentes, les victimes de violence sexuelle comprennent aussi des hommes et des garçons, de même que des lesbiennes, des gais, des bisexuels, des transgenres et des allosexuels (LGBTA).

Les statistiques ne nous permettent pas de comprendre entièrement la façon dont la violence sexuelle affecte les gens, particulièrement ceux des communautés diversifiées et sous-représentées. Bien que l'on nous ait dit que notre travail devait tenir compte des données connues, nous devons comprendre les expériences vécues par les gens. C'est pourquoi nous avons tenu des séances de mobilisation partout dans la province en 2014 pour élargir notre compréhension de l'expérience et du besoin de soutien en Nouvelle-Écosse. Cette mobilisation doit se poursuivre.



Ce que l'on nous a dit

Durant 2014, tous les Néo-Écossais ont eu la possibilité de contribuer à façonner l'intervention de la province en matière de violence sexuelle. Nous avons rencontré plus de 60 représentants de plus de 40 groupes et organismes communautaires afin d'obtenir leur rétroaction et leurs conseils. Grâce à un sondage public en ligne, nous avons aussi obtenu la participation de plus de 800 Néo-Écossais. En outre, nous avons eu des conversations avec plus d'une centaine de jeunes de la province pour connaître leur point de vue unique.

Le fait que les services doivent être plus accessibles et visibles est un thème central ressorti de nos efforts de mobilisation. Beaucoup de personnes ne savaient pas vers qui se tourner pour obtenir de l'aide ou ignoraient ce qui était disponible dans leur propre communauté. Il faut sensibiliser et renseigner le public de façon uniforme.

On nous a dit que les services n'étaient pas coordonnés et, dans certains cas, même les fournisseurs de soutien ne savaient pas quels services étaient disponibles auprès des autres fournisseurs. Une approche tout à fait nouvelle est requise pour la prestation des services.

On nous a dit que l'accès n'était pas inclusif et que le soutien dépendait de l'âge, du genre, de la capacité, du revenu et du lieu de résidence. On nous a parlé de la nécessité d'offrir plus de soutien pour les hommes, les garçons et la communauté LGBTA et d'adapter notre travail aux réalités culturelles. Parallèlement, on nous a dit que nous devions continuer à nous pencher sur le nombre disproportionnellement élevé de femmes et de filles touchées par la violence sexuelle. La perception variait beaucoup lorsqu'il était question de ce que signifie le consentement, des raisons pour lesquelles il est requis, de l'influence des drogues et de l'alcool sur le consentement et des incidences juridiques pour les personnes de moins de 18 ans.

En plus de nous avoir permis de cerner un grand nombre de préoccupations et d'obstacles à l'accès aux services, nos efforts de mobilisation nous ont aidés à déterminer le soutien et les services que la province doit inclure à son intervention en matière de violence sexuelle pour répondre aux besoins des organismes, des victimes et des survivants.

Champs d'action

Tous les Néo-Écossais devraient s'attendre à vivre en sécurité, sans violence sexuelle, et devraient avoir accès à des services quand ils en ont besoin. Une stratégie provinciale aidera à coordonner les services pour mieux répondre aux besoins des victimes et des survivants et mettra fortement l'accent sur la prévention.

Les mesures cernées correspondent aux trois catégories suivantes :



SERVICES ET SOUTIEN

Les répercussions de la violence sexuelle diffèrent pour chaque victime et chaque survivant. Par conséquent, les services et le soutien que nous offrons doivent être souples et répondre aux besoins en temps utile. Une meilleure coordination est essentielle pour s'assurer que les meilleurs services possibles sont fournis au moment et à l'endroit où ils sont requis.

VOICI CE QUE NOUS FERONS...

✓ **Aider les gens à obtenir plus rapidement de l'aide en cas d'urgence**

- Offrir de la formation spécialisée au personnel des lignes d'aide existantes pour veiller à ce qu'une ligne d'écoute téléphonique soit disponible pour les victimes tous les jours 24 heures sur 24.
- Mettre en application une nouvelle technologie pour offrir un soutien immédiat et anonyme aux victimes.

✓ **Miser sur les réseaux de soutien communautaires existants**

- Améliorer l'intervention communautaire dans neuf secteurs de la province en coordonnant le counseling et le soutien, la visibilité des services, l'aide à la navigation, les espaces sécuritaires et les services offerts en toute neutralité.
- Créer une carte géographique indiquant les ressources et services offerts par les services communautaires.

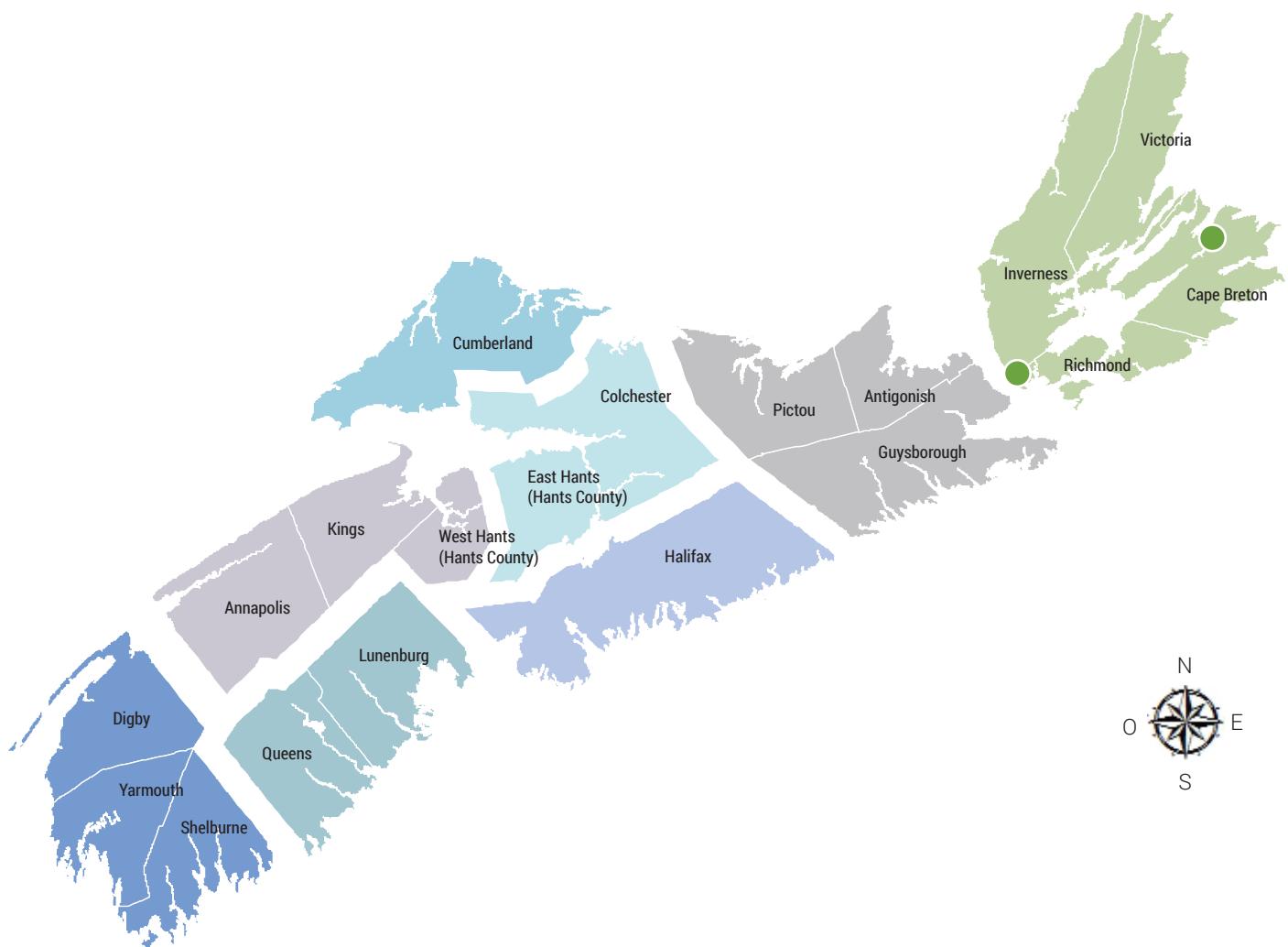
✓ **Élargir le programme pour infirmières examinatrices des victimes d'agression sexuelle (programme SANE)**

- Donner de l'expansion au programme SANE à Sydney et dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse en 2015–2016 grâce à un investissement de 700 000 \$ du ministère de la Santé et du Mieux-être.

✓ **Mettre au point un cadre de financement pour les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle existants**

- Établir un financement pluriannuel pour trois centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle pour améliorer la planification et la prestation des services.

Emplacements des neuf réseaux de soutien communautaire



ÉDUCATION DU PUBLIC, SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

Il est possible de prévenir la violence sexuelle. Notre travail mettra l'accent sur la mise au point d'approches qui préviennent la violence sexuelle avant qu'elle ne se produise. Toutefois, quand du soutien est requis, les gens doivent savoir vers qui se tourner pour obtenir une intervention rapide et du soutien à long terme.

VOICI CE QUE NOUS FERONS...

✓ **Établir un comité provincial en matière de sensibilisation du public**

- Mettre au point des ressources communautaires adaptées aux réalités culturelles.
- Créer une campagne médiatique d'éducation du public.

✓ **Établir un comité provincial en matière de formation**

- Mettre au point du matériel de formation sur la violence sexuelle pour l'ensemble des secteurs.
- Établir les bases d'un réseau de formation provincial.

✓ **Établir un fonds d'innovation en matière de prévention**

- Investir pour appuyer l'expansion des meilleures pratiques et l'amélioration de la recherche, de l'évaluation et de l'utilisation de la technologie.
- Aider les groupes qui pourraient ne pas faire partie du réseau des organismes traitant de la violence sexuelle, comme les syndicats étudiants et les groupes de jeunes, à joindre leurs pairs de façons créatives.
- Appuyer les populations marginalisées, dont les Afro-Néo-Écossais, les Premières Nations et la communauté LGBT.

APPROCHE ET REDDITION DE COMPTES

On nous a dit, dans le cadre de nos séances de mobilisation, que le partenariat et la collaboration sont essentiels pour réussir à traiter du problème de la violence sexuelle en Nouvelle-Écosse. À elles seules, l'éducation et la sensibilisation du public ne suffiront pas à créer le changement; elles doivent être appuyées par des politiques publiques et des mesures législatives.

VOICI CE QUE NOUS FERONS...

✓ **Former un comité interministériel**

- Faire l'inventaire de l'ensemble des politiques et processus ayant un lien avec la violence sexuelle.
- Harmoniser les politiques et processus, au besoin, pour appuyer la prévention et les services de soutien.

✓ **Examiner les politiques actuelles et le financement**

- Améliorer l'accès au soutien peu importe le genre, l'âge, la capacité, le revenu et le lieu géographique au moyen d'un mode de financement plus équitable et d'une carte géographique des ressources et services produite par les réseaux de soutien communautaires.

✓ **Engager un spécialiste provincial**

- Le spécialiste provincial appuiera les activités de mobilisation et mettra en œuvre le travail des comités provinciaux.

✓ **Produire des rapports annuels**

- Évaluer et communiquer le progrès réalisé vers l'atteinte des résultats escomptés.

Prochaines étapes

Cette stratégie n'est que le début. Elle met à profit le travail effectué par un grand nombre d'organismes et de personnes dévoués. Elle établit l'orientation stratégique pour les deux prochaines années. Elle nous invite tous – les Néo-Écossais – à jouer un rôle.

Le changement n'est pas chose facile. Il exige l'élimination des structures traditionnelles, la difficile remise en question de normes sociales profondément ancrées et l'adoption de nouvelles façons de travailler ensemble. Pour ce faire, nous devons développer une compréhension commune des problèmes et des solutions, demeurer engagés envers nos actions et favoriser la discussion publique sur ce que nous valorisons le plus en tant que société.

L'intervention de la Nouvelle-Écosse en matière de violence sexuelle évoluera grâce au soutien et à la participation continués du personnel, des bénévoles, des défenseurs de la cause, des victimes et des survivants.

Nous continuerons d'avancer en partageant la vision d'une Nouvelle-Écosse sans violence sexuelle.

Actions

AMÉLIORATION DES SERVICES ET DU SOUTIEN		ÉDUCATION DU PUBLIC, SENSIBILISATION ET PRÉVENTION	APPROCHE ET REDDITION DE COMPTES
	Aider les gens à obtenir plus rapidement de l'aide en cas d'urgence		
	Offrir de la formation spécialisée au personnel des lignes d'aide existantes pour veiller à ce qu'une ligne d'écoute téléphonique soit disponible pour les victimes tous les jours 24 heures sur 24.	Établir un comité provincial en matière de sensibilisation du public	Former un comité interministériel
	Mettre en application une nouvelle technologie pour offrir un soutien immédiat et anonyme aux victimes.	Mettre au point des ressources communautaires adaptées aux réalités culturelles.	Faire l'inventaire de l'ensemble des politiques et processus ayant un lien avec la violence sexuelle et harmoniser les politiques et processus, au besoin, pour appuyer la prévention et les services de soutien.
	Miser sur les réseaux de soutien communautaires existants	Créer une campagne médiatique d'éducation du public.	Examiner les politiques actuelles et le financement
	Améliorer l'intervention communautaire dans neuf secteurs de la province en coordonnant le counseling et le soutien, la visibilité des services, l'aide à la navigation, les espaces sécuritaires et les services offerts en toute neutralité.	Établir un comité provincial en matière de formation	Améliorer l'accès au soutien peu importe le genre, l'âge, la capacité, le revenu et le lieu géographique.
	Créer une carte géographique indiquant les ressources et services offerts par les services communautaires.	Mettre au point du matériel de formation pour les fournisseurs de services.	Établir un poste de spécialiste provincial
	Élargir le programme pour infirmières examinatrices des victimes d'agression sexuelle (programme SANE)	Établir les bases d'un réseau de formation provincial.	Engager un spécialiste provincial pour appuyer les activités de mobilisation et mettre en œuvre le travail des comités provinciaux.
	Donner de l'expansion au programme SANE à Sydney et dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse en 2015–2016 grâce à un investissement de 700 000 \$ du ministère de la Santé et du Mieux-être.	Établir un fonds d'innovation en matière de prévention	Produire des rapports annuels et suivre les progrès de la stratégie
	Mettre au point un cadre de financement pour les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle existants	Investir pour appuyer l'expansion des meilleures pratiques et l'amélioration de la recherche, de l'évaluation et de l'utilisation de la technologie.	
	Établir un financement pluriannuel pour trois centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle pour améliorer la planification et la prestation des services.	Aider les groupes qui pourraient ne pas faire partie du réseau des organismes traitant de la violence sexuelle, comme les syndicats étudiants et les groupes de jeunes, à joindre leurs pairs de façons créatives.	
		Appuyer les populations marginalisées, dont les Afro-Néo-Écossais, les Premières Nations et la communauté LGBTA.	

